

**SANTÉ, POLITIQUE SANTÉ, SOLIDARITÉS** — **RECONQUÊTE MÉDICALE :**  
**SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT**  
**AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES**  
**MÉDECINS**



*Le Département de Seine-et-Marne agit pour  
l'attractivité médicale sur le territoire © Getty  
Images*

Afin de réaffirmer leur engagement commun pour lutter contre la désertification médicale, le Département de Seine-et-Marne et le Conseil départemental de l'Ordre des médecins ont signé une convention de partenariat le mardi 25 avril à l'Hôtel du Département, situé à Melun. Précisions.



Créé le: 26/04/2023

## Un désert médical

Fortement touchée par le phénomène de désertification médicale, la Seine-et-Marne compte en moyenne seulement 6 médecins généralistes pour 10 000 habitants, selon le recensement effectué par [l'Union régionale des professionnels de santé](https://www.urps-med-idf.org) (<https://www.urps-med-idf.org>). Dans une enquête réalisée par le Conseil national de l'Ordre des médecins, l'âge moyen des médecins exerçant en Seine-et-Marne est autour de 52 ans en 2022, contre 50,3 ans en France.

Face à cette pénurie de médecins, le Département de Seine-et-Marne et le Conseil départemental de l'Ordre des médecins ont renouvelé leur partenariat qui s'inscrit dans [le plan de reconquête médicale pour la Seine-et-Marne](https://www.seine-et-marne.fr/fr/la-politique-de-sante) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/la-politique-de-sante>).



*Les médecins et le Conseil départemental de l'Ordre des médecins sont les mieux placés pour dire ce qui est à améliorer et je suis persuadée qu'on y arrivera ensemble.*

*Anne Gbiorczyk, Vice-présidente en charge de la présence médicale*

## Renforcer la présence médicale en Seine-et-Marne

Le 25 avril, Anne Gbiorczyk, Vice-présidente en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale, et le Docteur Claire Siret, Présidente du Conseil départemental de l'Ordre des médecins (CDOM 77), ont signé une convention de partenariat et renouvelé leurs engagements.

Objectifs : créer des projets communs relatifs à l'attractivité et à l'accessibilité médicale du Département. Comment ? Avec un chargé de mission « accueil et formation des professionnels de santé » qui assurera l'interface entre le CDOM 77 et le Département de Seine-et-Marne. Ses missions :

1. promouvoir et favoriser l'accès à la maîtrise de stage universitaire au sein du Département,
2. identifier les difficultés d'accès aux sites de stage et contribuer à l'optimisation des conditions d'accueil,
3. contribuer au développement de nouveaux dispositifs ou mesures permettant d'accroître l'accessibilité et l'attractivité des sites de stage départementaux,
4. promouvoir les atouts du Département en termes notamment de cadre de vie.

## Objectifs du partenariat

À travers cette convention, le Département s'engage ainsi à :

- accompagner le CDOM 77 dans ses démarches auprès des professionnels de santé volontaires, ainsi que ceux déjà agréés à la maîtrise de stage
- conseiller le CDOM 77 par ses missions de renforcement de l'attractivité et de l'accessibilité des sites de stage ambulatoire
- participer au comité de suivi avec le CDOM 77 sur l'état actualisé de l'offre de stage du territoire et sur les avancées en termes d'attractivité et d'accessibilité des sites identifiés
- mettre en place un comité stratégique avec le CDOM 77 au cours duquel le bilan d'activité annuel du chargé de mission sera présenté.

Le CDOM 77 s'engage, en tant que garant de la profession médicale à :

- identifier les professionnels de santé du territoire en capacité à devenir MSU (Maître de Stage des Universités) et à promouvoir le rôle du chargé de mission auprès de ces derniers,
- accompagner le chargé de mission dans ses démarches auprès des professionnels de santé volontaires ainsi que ceux déjà agréés,
- informer le Département des intentions d'installation de jeunes médecins identifiées sur le territoire de par ses liens avec les facultés de médecine,
- conseiller le Département dans ses missions de renforcement de l'attractivité et de l'accessibilité des sites de stage ambulatoire,
- participer au comité de suivi avec le Département sur l'état actualisé de l'offre de stage du territoire et sur les avancées en termes d'attractivité et d'accessibilité des sites identifiés,
- participer au comité stratégique au cours duquel le bilan d'activité annuel de la chargée de missions au CDOM 77 sera présenté.

---

## ACTUALITÉS

#### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Retour sur la séance publique du 5 avril 2024

 Publié le 05/04/2024

#### MOBILITÉS

### Crues en Seine-et-Marne : le point sur le réseau routier

 Publié le 28/02/2024

#### POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

### Retour sur la séance publique du 9 février 2024

 Publié le 09/02/2024

#### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Pose de la première pierre de la gare de Melun

 Publié le 31/01/2024

#### ROUTES

### Fin des RN 4 et 36 : place aux RD 1036 et 1004

 Publié le 10/01/2024

#### ROUTES

### Le Département de Seine-et- Marne reprend les nationales 4 et 36

 Publié le 26/12/2023